

Chemins de pèlerinage et réseaux d'accueil aux pèlerins : mythe ou réalité ?

Gérard Jugnot

« Marchent ceux qui savent ; sachent ceux qui marchent »¹. Tel était le thème d'un congrès international tenu à Pampelune en avril 1996. Titre particulièrement bien choisi car la démarche pèlerine n'a guère de sens si le pèlerin ignore pourquoi il prend la route tandis que le seul savoir historique, coupé de tout vécu, risque fort d'être, lui aussi, dépourvu d'intérêt. René de La Coste-Messelière – à la mémoire de qui je voudrais dédier ce travail – l'avait très bien compris en affirmant que les deux expériences se complétaient et l'avait concrétisé en animant conjointement la Société des Amis de Saint-Jacques de Compostelle, vouée à la renaissance des chemins de Saint-Jacques quelque peu oubliés (du moins au nord des Pyrénées) au milieu du 20^{ème} siècle et le Centre européen d'études et de recherches compostellanes, dédié à la recherche historique. C'est sous son égide qu'il y a maintenant quarante et un ans l'auteur de ces lignes, après un premier voyage à Saint-Jacques qu'il serait excessif de qualifier de pèlerinage car effectué en automobile, s'est lancé dans la recherche historique pour déterminer non seulement le tracé des chemins dits de Saint-Jacques mais surtout la mise en œuvre concrète de la « *lex peregrinorum* », plus particulièrement en son volet de l'« *ubique praesidium* », par l'étude du développement et du fonctionnement des établissements de toute nature susceptibles d'apporter leur aide aux pèlerins en les hébergeant et en les réconfortant par la pratique en leur faveur des œuvres de miséricorde. Outre un certain nombre de publications résultant d'interventions dans de nombreux colloques, ce travail s'est concrétisé par la soutenance d'une thèse intitulée « Autour de

¹ *Anden los que saben. Sepan los que andan*, Pampelune, Asociación de amigos del camino de Santiago en Navarra, 1996.

la Via podiensis du Guide du pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle fin 10^{ème} siècle-fin 15^{ème} siècle », soutenue devant l'Université de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris en 1979 et diffusée par le CEERC, en 1982, sous le titre « Du Velay aux Pyrénées : la Via podiensis du Guide du pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle ».

Ces divers travaux (et d'autres dus à R. de La Coste-Messelière lui-même et au groupe de travail permanent qu'il avait formé, comportant notamment Jehanne Roche et Henri Treuille sans oublier l'inlassable marcheur et défricheur qu'était René Verbié)² ont contribué à la mise en valeur de cette voie, modernisée sous le nom de GR 65 par le CNSGR devenu FFRP. Depuis plus de vingt ans maintenant, le courant des pèlerinages a repris, sans doute plus intense qu'au cœur du Moyen Age. Nous avons bien tort d'écrire *in fine* de notre thèse qu'après la fin du 15^{ème} siècle le mouvement a décliné et n'atteindra plus jamais la même intensité. Il ne faut jamais dire jamais ! Dans le même temps on a vu paraître de très nombreux ouvrages et articles dont la qualité est parfois douteuse, affirmant sans démontrer, ne citant pas leurs sources et pillant sans vergogne les travaux des pionniers.

Il est donc maintenant nécessaire de faire le point. Il faut se poser la question de savoir si le pèlerinage de Compostelle a été aussi achalandé qu'on a bien voulu le soutenir (et même le croire) depuis les siècles médiévaux et, partant, rechercher si les chemins dits de Saint-Jacques sont un mythe ou une réalité³.

Pour tenter de répondre à ces interrogations, nous avons mis en place une méthode fondée sur la recherche des voies de communication anciennes et du réseau d'hébergement destiné aux pèlerins. Cette méthode est-elle toujours d'actualité ?

² Pour une recension quasi exhaustive de ces travaux jusqu'en 1994 se reporter à *La « peregrinatio studiorum » iacopea in Europa nell'ultimo decennio*, Atti del convegno internazionale di studio a cura di Lucia Gai, tenu à Pistoia-Altopascio du 23 au 25 septembre 1994 et édité à Pistoia en 1997. Pour les travaux français, on lira avec une particulière attention l'excellent article d'H. JACOMET, *Dix ans de recherches et de publications compostellanes en France (1980-1990) : bilan et perspectives*, p. 199-296.

³ Sur la thèse du mythe se reporter surtout aux travaux de Denise PERICARD-MEA et plus particulièrement à sa thèse de doctorat d'histoire *Le culte de saint Jacques : pèlerins de Compostelle et pèlerinages en France à la fin du Moyen Age*, soutenue devant l'Université de Paris I le 21 juin 1995 .

1. La recherche de la voirie ancienne

Il ne s'agit pas de nous livrer à une recherche archéologique sur le terrain qui ne saurait être que complémentaire et confirmatoire mais à une recherche historique fondée sur l'exploitation de la documentation écrite. Notre principale source est le *Guide du pèlerin*, cinquième livre du *Codex calixtinus*⁴ que R. de La Coste-Messelière qualifiait de « source irréfutable » contre laquelle viendrait se briser toute tentative de contester la réalité des chemins de Saint-Jacques. Mais cette source, fort laconique pour ce qui est du nord des Pyrénées, demande à être complétée et précisée par les quelques récits de voyage parvenus jusqu'à nous qu'il proposait de dénommer « itinéraires ». Les autres tronçons que l'on pourra identifier grâce à la toponymie et aux mentions retrouvées dans les documents les plus divers et les plus épars permettent de déterminer des « cheminements ».

1.1. Les « chemins » du *Guide du pèlerin*

Il est admis que le *Guide du pèlerin* a été rédigé vers 1140 par un clerc poitevin (gyrovague ?) du nom d'Aimery Picaud, originaire de Parthenay-le-Vieux. Détaillé en ce qui concerne les chemins au sud des Pyrénées (chemin aragonais franchissant cette chaîne au Somport à proximité duquel col en redescendant sur le versant sud se trouvait l'un des « quatre plus grands hôpitaux du monde », savoir celui de Sainte-Christine, et chemin navarrais passant sur le site de la fameuse bataille du 15 août 878 et traversant le célèbre hôpital de Roncevaux, se rejoignant à l'entrée de Puente la Reina pour ne plus former que l'unique « camino francés ») décrivant les villes traversées et le caractère des populations locales, donnant indication de la longueur des étapes, précisant la qualité des eaux des rivières et fleuves rencontrés en cours de route, il est cependant beaucoup trop laconique pour les quatre chemins qui, depuis Tours (mais avec une allusion à Orléans), Vézelay, Le Puy et Arles permettent de gagner les Pyrénées. Nous apprendrons ainsi que la *via turonensis* passe par Poitiers, Saint-Jean-d'Angély, Saintes, Blaye, Belin

⁴ Cette source fondamentale après avoir été publiée une première fois en 1882 par le père F. FITA avec le concours de J. VINSON l'a été à nouveau par J. VIELLIARD, en 1938, à partir des deux manuscrits complets conservés l'un à la bibliothèque du chapitre de Compostelle, l'autre aux Archives de la Couronne d'Aragon à Barcelone. L'ouvrage a, depuis, été réédité à plusieurs reprises.

et Ostabat, que la *via lemovicensis* traverse Sainte-Marie-Madeleine de Vézelay, Saint-Léonard en Limousin et Périgueux, la *via podiensis* Sainte-Foy de Conques et Saint-Pierre de Moissac et que la *via egidiana* (dite aussi *arelatensis* ou *tolosana*) passe par Saint-Gilles-du-Gard, Montpellier, Saint-Guilhem-le-Désert, Saint-Thibéry et Toulouse. Pour être rigoureux, il faut admettre que ce sont là les seules indications concernant les « chemins de Saint-Jacques » sur l'actuel territoire français. Impossible donc de vouloir sérieusement les identifier sur le terrain ou de prétendre les cartographier. Tout au plus pouvons-nous fixer les « nœuds » (les localités citées) entre lesquels le chemin vibre comme la corde du physicien, en creusant des « ventres ». En ce qui concerne l'Espagne, la même observation peut être faite sauf à noter que les « nœuds » sont beaucoup plus rapprochés les uns des autres. Evidemment, le *Guide* ne comporte aucune indication en deçà de Tours (ou Orléans), de Vézelay, du Puy-en-Velay ou d'Arles (sauf le miracle relaté à Nantua) et il est abusif de parler de « chemins de Saint-Jacques » en amont de ces villes : Paris ou Troyes « carrefours des routes de Compostelle »⁵ sont des titres convenables pour des expositions et des journées d'études dans la mesure où on écarte le vocable de « chemins » pour se conformer aux préconisations de René de La Coste-Messelière. Il n'en reste pas moins qu'il est attesté que bien des pèlerins venaient de contrées bien plus septentrionales ou orientales que ces têtes de pont qui n'étaient que des points de regroupement. Les « chemins de Saint-Jacques » ne sont, en réalité, que des voies de concentration.

Par ailleurs, on ne manquera pas de remarquer que les chemins de Tours et d'Arles sont mieux décrits que ceux de Vézelay et du Puy. Pour les deux premiers, outre les grandes étapes, on dispose de quelques précisions sur les régions traversées et leurs habitants ainsi que sur les grands sanctuaires qu'il convient de visiter. Rien de semblable sur les deux autres, hormis la diatribe à l'encontre des moines de Corbigny dont le monastère doit être évité pour la peine de proposer aux pieux voyageurs la vénération de fausses reliques de saint Léonard. On peut sans doute en déduire que l'auteur du *Guide* avait dû parcourir les chemins de Tours (rien d'étonnant pour un poitevin) et de Saint-Gilles mais ne connaissait que par ouï-dire ceux de Vézelay et du Puy. Peut-on, pour autant, penser

⁵ Voir les recueils *Paris, carrefour des routes de Compostelle*, Paris, 1982 ainsi que *En passant par la Champagne : pèlerins et marchands*, Troyes, 2007, notamment G. JUGNOT, *La Champagne, carrefour des routes de Compostelle*, p. 18-19.

que ces deux chemins seraient sortis de l'imagination d'Aimery Picaud pour assurer la promotion des sanctuaires qui les jalonnent mais sans correspondre à aucune réalité ? Il est difficile d'aller aussi loin, d'autres éléments permettant de constater que les pèlerins les ont bel et bien empruntés. Mais plus tardivement que la rédaction du *Guide*... Celui-ci aurait-il alors été le créateur des ces chemins ? Certainement pas *ex nihilo*. Après tout, en 950, Godescalc, évêque du Puy, est bien le premier pèlerin « français » de Saint-Jacques attesté. Mais, il n'a peut-être pas suivi la future *via podiensis*, ce que nous ne saurons probablement jamais...

1.2. Les « itinéraires » selon les récits de voyage

Divers récits de voyage (« itinéraires » selon la terminologie de René de La Coste-Messelière) sont parvenus jusqu'à nous. Ils présentent deux caractéristiques : ils sont tardifs (14^{ème} siècle et au-delà) et ne concernent que les chemins de Tours (à l'époque moderne) et de Toulouse et, très partiellement, celui de Vézelay, pour ce qui est de celui de Nompard de Caumont, entre Roquefort-de-Marsan et Ostabat. Bien sûr, on pourra toujours soutenir que seul le hasard de la conservation explique ces caractéristiques et qu'il n'est pas exclu de faire une découverte fortuite dans un fonds d'archives ou une bibliothèque où on ne s'attendrait pas à trouver pareil document... Par exemple, pour la *via podiensis*, dite par le *Guide* « chemin des bourguignons et des teutons », quelque part en Suisse, en Allemagne ou en Autriche. Il est cependant curieux de constater que ce sont précisément les deux « chemins » les moins bien renseignés par le *Guide* qui ne font l'objet d'aucun « itinéraire ». Faut-il, à partir de ce constat, douter à nouveau de la réalité des « chemins » de Vézelay et du Puy ?

Lorsqu'ils existent ces itinéraires (notamment celui de Jean de Tournai, conservé à la Bibliothèque municipale de Valenciennes -Ms. 93- et jadis transcrit par Jeanne Viellard qui ne l'a, malheureusement, jamais édité) nous fournissent de très précieux compléments par rapport au *Guide*. Ils nous précisent les étapes intermédiaires (et sont concordants entre eux comme nous l'avons montré dans notre article « Les chemins de pèlerinage dans la France médiévale »⁶, et, pour certains, nous décrivent les paysages et les lieux d'accueil tout en rapportant moult anecdotes,

⁶ G. JUGNOT, *Les chemins de pèlerinage dans la France médiévale*, dans *L'homme et la route en Europe occidentale au Moyen Age et aux Temps modernes*, Deuxièmes journées internationales d'histoire, Flaran, 1980, Auch, 1982, pp. 57-83.

parfois savoureuses, qui révèlent que l'état d'esprit du pèlerin n'est pas fait que de piété et de mortification mais comporte une bonne dose d'humour voire d'espièglerie : ainsi ce que Jean de Tournai narre à propos de ses mésaventures dans une auberge espagnole ou la façon dont il décrit son étape à Roncevaux quand il délaisse l'hospitalité des chanoines pour se nourrir et se loger plus confortablement à l'auberge voisine de Burguete.

Pour ce qui est des étapes indiquées, nous pouvons remarquer que, s'agissant de la *via tolosana*, ces itinéraires ne confirment pas exactement les données du *Guide*. Aucun ne débute à Arles : tous ont leur origine à Avignon ou Bagnols-sur-Cèze. Aucun ne passe par Saint-Gilles. Aucun ne fait le détour par Saint-Guilhem-le-Désert : où l'entreprise promotionnelle d'Aimery Picaud est en échec mais, il faut le reconnaître, plus de quatre siècles après la rédaction de son *Guide*. En revanche, un seul de ces itinéraires sur six néglige Saint-Thibéry et les étapes de Montpellier et de Toulouse font l'unanimité. Pour ce qui est du franchissement des Pyrénées, on note que le Somport est délaissé par tous au bénéfice de Roncevaux tandis que le *caminum sancti jacobi francés* qui évitait le site futur de la bastide de Gimont est abandonné au profit d'un chemin nouveau qui traverse cette localité. Même observation pour le passage par Marciac qui implique le délaissement du vieux *caminum romeum sancti jacobi* dit aussi *iter romeum antiquum*⁷.

1.3. Les « cheminements » selon la toponymie

La toponymie, voire la microtoponymie, sont susceptibles d'apporter des précisions quant au tracé des « cheminements » pèlerins. La recherche des plus petits lieux-dits peut révéler l'existence d'une voie ancienne à condition d'être effectuée sur des cartes à grande échelle (25 000ème) ou sur des cadastres. On accordera alors une attention toute particulière aux voies de crête (longtemps utilisées de préférence à celles de vallées comme, par exemple, la route du col de Bentarte par rapport à celle du Val Carlos pour joindre Saint-Jean-Pied-de-Port à Roncevaux) et à celles qui ont servi, ultérieurement, de limites administratives. Parmi les toponymes évocateurs nous retiendrons tous ceux qui évoquent le pèlerinage (chemin « romieu » à défaut de « chemin de Saint-Jacques), les attributs du pèlerin (comme « La Coquille » ou « La Crouzille »), ou les lieux d'accueil comme « L'Hôpital » ou « L'Hospitalet ».

⁷ Pour les références, voir notre article cité à la note précédente.

2. Les lieux d'accueil

2.1. Typologie des établissements d'accueil pour les pèlerins

Les pèlerins ont été accueillis dans plusieurs sortes d'établissements. Les uns ont pratiqué cet accueil de façon occasionnelle et comme accessoire à leur vocation fondamentale (c'est le cas des monastères et prieurés), d'autres de façon habituelle (c'est le cas des hôpitaux et prieurés-hôpitaux), d'autres enfin de façon accessoire à l'accueil habituel de toutes sortes de voyageurs (c'est le cas des auberges). Dans le temps, le recours à chacun de ces types d'hébergement a été successif : les pieux voyageurs ont d'abord recouru aux monastères et prieurés jalonnant leur route, puis, le nombre des pèlerins augmentant et l'accueil monastique devenant insuffisant, ils se sont tournés vers les hôpitaux spécialisés avant, dans un dernier temps où l'on observe aussi un nouvel art de voyager, de se loger chez les aubergistes, à leur frais, comme tout un chacun.

2.1.1. Les monastères et prieurés : un accueil occasionnel

Ce type d'accueil est prépondérant jusqu'aux années 1140. Il correspond à la période de l'essor du pèlerinage de Compostelle et à celui de Cluny sous l'égide d'Hugues de Semur. Ces abbayes et prieurés n'avaient pas pour mission première de pratiquer l'hospitalité, fût-ce au bénéfice des pieux voyageurs. Au contraire : le désir de se couper du monde est un ressort essentiel de la vie monacale. Toutefois, ce souci légitime de la part de ceux qui souhaitent se retirer pour mieux méditer et prier ne peut leur servir de prétexte pour échapper au devoir d'hospitalité rendu obligatoire par les Ecritures tant vétéro- que néo-testamentaires. La règle de saint Benoît le rappelle on ne peut plus clairement en son article 53. Aussi bien, dans les très nombreuses maisons bénédictines parsemant l'Occident chrétien, les pèlerins étaient-ils assurés de trouver le gîte et, si l'importance de l'établissement le permettait, dans un bâtiment spécial, l'hôtellerie, fonctionnant sous la direction d'un hôtelier, officier claustral particulièrement affecté à cette mission. Les procès-verbaux de visite des établissements de l'ordre de Cluny pour la province d'Auvergne, établis entre 1286 et 1310, sont particulièrement instructifs à cet égard et révèlent que l'hospitalité pouvait être observée même dans de bien modestes prieurés ne comptant que deux moines. Cela est encore plus vrai pour les chanoines réguliers et les membres des ordres hospitaliers militaires ayant

fait choix d'une vie communautaire active. Pour eux, l'hospitalité n'est pas pratiquée à titre accessoire mais à titre primordial.

Mais il est clair que le recensement pratiqué de ces divers établissements au long des routes considérées comme de pèlerinage ne permet pas de mettre en évidence un réseau suffisamment dense qui aurait permis aux pèlerins d'être reçus au terme de chaque journée de marche et encore moins de l'être dans des établissements relevant du même ordre ou de la même maison-mère. Les planches que nous avons établies pour les « gîtes d'étape clunisiens à la fin de l'abbatiate de saint Hugues », « les clunisiens sur le camino francés » et les « gîtes d'étape canoniaux entre 1049 et 1109 » sont particulièrement éloquentes à cet égard, mettant en évidence de grands « trous blancs »⁸.

2.1.2. Les hôpitaux spécialisés : un accueil systématique

Le recensement des hôpitaux est capital pour notre propos. L'hôpital est le point d'accueil spécialisé par excellence. Le vocable sous lequel il est placé peut, en outre, révéler l'importance d'un culte ou laisser entrevoir la nature de la « clientèle » reçue. Une attention particulière doit donc être réservée aux « hôpitaux saint Jacques » sans pour autant jamais perdre de vue que le vocable de saint Jacques ne veut jamais dire hôpital exclusivement réservé aux pèlerins de Saint-Jacques ni même aux pèlerins de tous lieux. Hélas, les textes sont, sur ce point, d'une discrétion désespérante. Dans de rares cas, les statuts ou l'acte de fondation font allusion à la réception des pèlerins. Dans d'autres, ce lien apparaît à travers des legs pieux en faveur de l'hôpital ou bien c'est un texte très tardif (du 17^{ème}, voire du 18^{ème} siècle) qui nous apprend que « de tous temps cet hôpital a été destiné à recevoir les pèlerins de Saint Jacques »⁹. Ces données sont très souvent corroborées par la situation de l'hôpital dans une ville située sur une voie connue pour être pèlerine.

Bien évidemment, il faut rigoureusement exclure de ce recensement toutes les maisons d'isolement telles maladreries ou léproseries situées aux portes des villes et souvent placées sous le vocable de saint Lazare. C'eût été un non-sens que d'y accueillir des étrangers sains...

⁸ G. JUGNOT, *Du Velay aux Pyrénées. La via podiensis du Guide du pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle*, vol. 2, Paris, CEEC, 1982.

⁹ R. DE LA COSTE-MESSELIÈRE, G. JUGNOT, H. TREULLE, *Fonds des XVII^{ème}-XVIII^{ème} s. et sources de l'histoire hospitalière médiévale (XII^{ème}-XIV^{ème} s.) en Languedoc*, dans *Cahiers de Fanjeaux*, t. 13, Toulouse, 1978, pp. 283-318.

À l'inverse, il convient de réserver une place spéciale aux « prieurés-hôpitaux », particulièrement à ceux du vocable de saint Jacques. Par cette expression, il faut entendre « établissement à finalité hospitalière ayant comme structure celle d'un prieuré ». Il s'agit donc toujours d'un établissement religieux (alors que bon nombre d'hôpitaux étaient laïques et d'administration municipale) relevant d'une abbaye-mère ou de l'évêché ou du chapitre du lieu. A la différence des prieurés simples, l'hospitalité y était pratiquée à titre principal.

2.1.3. Les auberges : un nouvel art de voyager à la fin du Moyen Age

Les récits de voyages de la fin du 15^{ème} siècle, tel celui de Jean de Tournai, nous révèlent que le pèlerin quelque peu argenté préférait faire halte dans les auberges, comme n'importe quel autre voyageur profane, plutôt que de recourir à l'hospitalité monastique ou que de se faire héberger dans des hôpitaux, même laïcs. Il faut sans doute voir là un souci de préserver sa liberté de comportement ou la possibilité de faire bonne chaire. En effet, les établissements traditionnels imposaient un certain comportement et, s'ils nourrissaient correctement leurs hôtes (l'exemple de Roncevaux est bien connu grâce au poème de la *Preciosa*)¹⁰ en plus de leur fournir divers services pour leur bien-être, ceux-ci ne pouvaient espérer s'y livrer à des agapes. Or, des hommes comme Jean de Tournai n'avaient pas une âme d'ascète. Nous le constatons à plusieurs reprises dans son récit. Tout juste se refuse-t-il à quelques débordements dont il relève qu'ils ne conviennent guère à des pèlerins ! Aussi, de passage à Roncevaux se loge-t-il à l'auberge tout en ne manquant pas de se rendre à l'hôpital tenu par les augustiniens pour le visiter comme une curiosité locale et s'esbaudir sur la qualité de l'accueil prodigué. Mais cet accueil, à ses yeux, était manifestement bon pour les autres, ceux qui n'avaient pas les moyens financiers de s'offrir une étape payante. A tout le moins apprenons-nous que l'hôpital de Roncevaux continuait à fonctionner à la fin du 15^{ème} siècle comme il fonctionnait depuis les années 1120 et qu'il était toujours achalandé. Le recours à l'auberge est donc une préférence pour ceux qui peuvent se le permettre. Quid des autres ? Nous n'en saurons jamais rien avec certitude puisqu'ils ne nous ont laissé aucune

¹⁰ G. JUGNOT, *Deux fondations augustiniennes en faveur des pèlerins : Aubrac et Roncevaux*, dans *Cahiers de Fanjeaux*, t. 13, Toulouse, 1978, pp. 321-341.

trace de leur pérégrination. Mais nous pouvons au moins supposer que, pour eux, les choses n'avaient guère évolué depuis le 12^{ème} siècle¹¹.

3. La constitution de réseaux d'accueil pour les pèlerins

Les divers établissements susceptibles de recevoir des pèlerins étant recensés, il reste à les reporter sur des cartes pour vérifier si leur localisation confirme les données du *Guide du pèlerin* et permet de les préciser. Mieux, cette cartographie pourra-t-elle permettre de mettre en évidence des réseaux organisés par tel ou tel ordre, telle ou telle abbaye, pour d'étape en étape conduire le pieux voyageur jusqu'au terme de sa marche ?

Avant de donner le moindre élément de réponse à cette question, il faut déterminer la distance qu'il ne faut pas excéder entre deux lieux d'accueil pour constituer un réseau et, pour y parvenir, déterminer la cadence de marche du pèlerin médiéval.

3.1. Cadence de marche des pèlerins

Pour établir une cadence journalière moyenne, nous disposons de trois sources : le *Guide du pèlerin* (en sa partie espagnole), les « itinéraires » et certains textes juridiques navarraïis.

Mais il ne faut pas oublier que les indications tirées de ces sources ne permettront que d'établir le rythme d'un pèlerin-type : homme en bonne santé, non entravé dans sa marche. Il faudrait corriger pour les femmes (réputées – sans doute à tort – moins résistantes que les hommes), les femmes enceintes, les enfants (il y en avait sur les chemins comme le montre la porte sculptée de l'hôpital de Burgos), les malades ou infirmes (ils étaient nombreux sur les routes, la quête du miracle de guérison étant l'un des principaux motifs du départ en pèlerinage) et ceux qui, par esprit de mortification (à moins que cela ne leur ait été imposé par une quelconque décision de justice) progressaient pieds-nus ou entravés.

a) Le *Guide du pèlerin* propose treize étapes entre Saint-Michel-en-Cize (sur le versant nord des Pyrénées, non loin de Saint-Jean-Pied-de-Port) et Compostelle et, pour ceux qui seraient entrés au royaume

¹¹ Les choses sont-elles bien différentes en ce début du 21^{ème} siècle ? Les nouveaux pèlerins qui en ont les moyens financiers ne préfèrent-ils pas faire halte dans des hôtels « normaux » plutôt que de se plier à la discipline des refuges pour pèlerins et accepter leur « rusticité » ?

d'Espagne par le Somport, il en détermine quatorze depuis le petit village de Borce dans la vallée d'Ossau.

Sur cette branche aragonaise quatre étapes sont indiquées : Borce (point de départ), Jaca, Monreal et Puente la Reina où s'opère la jonction avec le chemin navarrais pour former le « camino francés ».

La distance à couvrir entre Borce et Puente la Reina est de 175 kilomètres. En supposant les trois étapes égales, la distance à parcourir quotidiennement serait comprise entre 58 et 59 kilomètres. Cette distance nous paraît déjà impressionnante et, pourtant, le *Guide* les qualifie de « petites ». Mais ces trois étapes n'étaient pas égales. Nous n'avons de certitude que pour celle de Borce à Jaca qui fait 48 kilomètres et dont il est bien curieux qu'elle ne fasse pas mention de l'hôpital de Sainte-Christine du Somport qui la scinderait en deux... Ensuite, tout dépend de l'identification de Monreal : le village de ce nom à 25 kilomètres de Puente la Reina ou le monastère royal, édifié sur un mont, de San Salvador de Leyre ? Dans la première hypothèse nous aurions trois étapes respectivement de 48, 92 et 25 kilomètres. Dans la seconde, trois étapes plus équilibrées, de 48, 58 et 58 kilomètres.

Par le chemin navarrais, le *Guide* prévoit treize étapes pour une distance totale de 765 kilomètres. Soit, là encore, une moyenne journalière comprise entre 58 et 59 kilomètres. Toutefois, deux étapes sont données pour s'effectuer à cheval comme étant d'une longueur exceptionnelle : celle d'Estella à Najera (75 kilomètres) et celle de Najera à Burgos (92 kilomètres). Dans ces conditions, on ne s'étonnera pas de voir des étapes d'une trentaine de kilomètres qualifiées de « courtes » ou « petites », de même que l'ultime étape de Palas de Rey à Saint-Jacques en dépit de ses 64 kilomètres : le fait de toucher au terme du voyage devait susciter un sentiment de brièveté bien injustifié dans la réalité. En définitive, si l'on prend garde d'éliminer les étapes exceptionnellement longues, qui s'effectuent à cheval, et celles, tout aussi exceptionnellement courtes, qui tournent autour de la trentaine de kilomètres, la moyenne journalière est bien d'une soixantaine de kilomètres.

b) Dans les itinéraires, nous constatons une cadence de marche un peu moindre.

Le plus célèbre est sans doute celui de Nompar II de Caumont, daté de 1417 et apparaissant en appendice de la relation du voyage de ce

gentilhomme en Terre sainte¹². Quatre-vingt-huit localités y sont citées qui indiquent non des étapes mais des villes traversées. On peut penser – même si l’auteur ne le précise pas – qu’il s’agit de demi-étapes : déjeuner et coucher. Par ailleurs, il omet de préciser la durée de son séjour à Compostelle et le temps qui lui a été nécessaire pour effectuer le pèlerinage annexe à Padron et Notre-Dame de Finisterre. Toutefois, nous savons que la durée totale de son absence a été de 58 jours pour un voyage aller-retour voisin de 2000 kilomètres. Dans ces conditions, si l’on admet qu’il est resté trois jours à Compostelle et que le pèlerinage annexe lui a demandé également trois jours, nous obtenons un peu plus de 38 kilomètres, moyenne encore très honorable à nos yeux d’hommes du 21^{ème} siècle quoique notablement inférieure à celle du *Guide*.

Le second itinéraire est celui de Jean de Tournai, bourgeois de Valenciennes, qui entreprit en 1479 un triple pèlerinage (sans solution de continuité) en Terre sainte, à Rome et à Compostelle. Ce pèlerin décrit ses étapes avec beaucoup de minutie. Cependant, il déforme tellement certains toponymes que nombreuses sont celles (notamment à l’approche de la Galice) impossibles à identifier. On constate, en fin de compte, que Jean de Tournai a parcouru 764 kilomètres en 18 jours, soit une moyenne journalière comprise entre 42 et 43 kilomètres. Mais cette moyenne ne reflète qu’imparfaitement les capacités de marcheur de l’auteur : en effet, certaines étapes ont été écourtées à cause de circonstances climatiques exceptionnelles comme de violentes pluies, de la neige (étape Sarria - Triacastela - hôpital Sainte-Christine du 30 janvier 1488 où il ne progresse que de trente kilomètres) voire des inondations (entre Astorga et Burgos sur le chemin du retour) tandis que d’autres, effectuées dans de bonnes conditions, comptent une soixantaine de kilomètres. Nous retombons là dans les normes du *Guide* qui, en définitive, n’exagère pas les ressources physiques des pèlerins médiévaux. D’ailleurs, d’autres textes se montraient encore plus exigeants.

c) Il s’agit de textes juridiques destinés à assurer la protection des biens de celui qui s’absente pour cause de pèlerinage (l’*in domo protectio* de la *lex peregrinorum*) que l’on retrouve au *Fuero general de Navarra*.

Les biens du pèlerin ne pouvaient pas être saisis pendant son absence mais il fallait se prémunir contre ceux qui auraient abusé de cette

¹² Publié par le marquis DE LA GRANGE en 1882 et reproduit en annexe à sa publication du *Guide* par J. VIELLIARD.

protection pour ne pas régler leurs dettes : des délais impératifs étaient donc fixés pour l'exécution des différents pèlerinages. Ces délais nous paraissent bien brefs : pour aller à Jérusalem, le pèlerin dispose d'un an et un jour (un an s'il se rend en Terre sainte sans entrer dans la ville sainte), de trois mois pour aller à Rome, d'un mois pour aller à Compostelle et seulement de quinze jours pour gagner Rocamadour et retour. Si l'on ne retient que les délais accordés pour les pèlerinages de Compostelle et de Rocamadour et si l'on fixe arbitrairement le point de départ et de retour des pèlerins à Pampelune (capitale de la Navarre), on obtient pour Compostelle une distance totale de 1420 kilomètres à parcourir en 30 jours, soit 47 kilomètres journaliers. Cette moyenne augmente et se rapproche de celle du *Guide* si l'on admet (comme c'est usuel) que le pèlerin séjourne deux ou trois jours sur place et consacre également deux ou trois jours au pèlerinage de Finistère. Pour le pèlerinage de Rocamadour, la marche est encore plus tendue. Si l'on fixe, là encore, le point de départ à Pampelune, la distance aller-retour à couvrir est de l'ordre de 900 kilomètres et la moyenne journalière de 60 kilomètres. Nous sommes déjà au-delà des normes du *Guide* qui sont pulvérisées si l'on admet un arrêt d'un jour ou deux à Rocamadour ou si l'on prend pour point de départ une localité de Navarre proche de la Castille. Ainsi un pèlerin originaire de Viana devrait parcourir 70 kilomètres par jour en ne s'arrêtant qu'une seule nuit à Rocamadour et près de 82 kilomètres en s'arrêtant trois nuits au sanctuaire quercinois.

Dans ces conditions, on peut donc considérer qu'un réseau hospitalier est constitué dès lors que les établissements d'accueil se trouvent à des intervalles qui ne sont pas supérieurs à 50 ou 60 kilomètres. Une densité plus grande n'est que le signe de l'intense fréquentation de la voie considérée ou de sa fréquentation par des pèlerins autres que le pèlerin « standard » défini plus haut.

Il reste à confronter ces données avec la cartographie des établissements monastiques et hospitaliers.

3.2. Réseaux monastiques : la tentation du « panclunisme » et le rôle majeur des chanoines réguliers de saint Augustin

Dans un premier temps qui nous conduit jusqu'au milieu du 11^{ème} siècle, il n'est pas question pour le pèlerin de rechercher des lieux d'accueil qui lui soient spécialement destinés. Il s'arrête là où il le peut. Les monastères et prieurés situés au bord (ou à proximité) de sa route deviennent, par la force des choses, gîtes d'étapes. Un simple coup d'œil

aux cartes et schémas du réseau monastique que nous avons dressés permet de se rendre compte que longs encore sont les passages où le gîte n'est pas assuré chaque soir, même à un très bon marcheur. Il peut arriver (c'est le cas, par exemple, entre Saint-Privat-d'Allier et Rodez ou entre Morlaàs et Pampelune) que l'étape soit difficile à faire pendant trois ou quatre nuits.

Dans la seconde moitié du 11^{ème} siècle, le rythme des fondations s'accélère de façon notoire. Si les bénédictins « de l'ancienne observance » y participent activement, ce mouvement est surtout le fait des clunisiens, sous l'impulsion d'Hugues de Semur, tandis qu'apparaissent les premières fondations canoniales et les premiers hôpitaux (ou prieurés-hôpitaux) spécialisés.

L'expansion clunisienne dans le sud-ouest de la France et en Espagne du nord témoigne de l'intérêt porté par les clunisiens (et par leur grand abbé Hugues) à l'œuvre de rechristianisation des contrées reconquises sur les musulmans ou en passe de l'être. Reprendre une terre par les armes est insuffisant. Leur succès peut n'être qu'éphémère. Il faut accomplir un travail en profondeur. Un des éléments de ce travail (l'élément majeur ?) est l'implantation de monastères, foyers de culture chrétienne. Redonner vie au pèlerinage de Compostelle est complémentaire à cette implantation en drainant vers l'extrême ouest galicien des pèlerins venus de toute l'Europe. Cela permettait, en outre, de remettre à l'honneur la notion d'Eglise universelle par la pratique d'une dévotion universelle en lieu et place de la dévotion aux saints locaux, trop présents dans la dévotion populaire, qui faisait triompher une sorte d'« esprit de clocher » comme l'a souligné J.F. Lemarignier à la suite d'une communication d'E. Delaruelle lors du congrès de La Mendola, en 1959¹³. C'est pourquoi nous constatons sur nos cartes et sur notre schéma des gîtes d'étapes clunisiens à la fin de l'abbatiate de saint Hugues qu'il se constitue du Puy-en-Velay jusqu'aux Pyrénées une sorte de fuseau de prieurés clunisiens qui se prolonge, en Espagne, par une ligne droite à travers la Navarre et la Castille en direction de Saint-Jacques de Compostelle. Pourquoi, en France, un fuseau plutôt qu'une ligne ? Sans doute parce que Quercy, Gascogne et Languedoc étaient conçus, dans l'esprit clunisien, comme une sorte de camp de base dont le quartier

¹³ E. DELARUELLE, *La vie commune des clercs et la spiritualité populaire au XI^{ème} siècle*, dans *Atti della settimana di studio...*, La Mendola, 1959, p. 145. **vérifier**

général aurait été Saint-Pierre de Moissac. Il s'agissait de points d'appui en direction de l'Espagne et de canaliser et héberger moines clunisiens, chevaliers et pèlerins. Tous ne pouvaient pas suivre la même route depuis leur lieu d'origine. Il fallait les regrouper pour qu'ils puissent, par un chemin unique, gagner le sanctuaire galicien en courant le moins de dangers possible et en bénéficiant d'asiles fréquents et sûrs. Malheureusement ce grand dessein restait inachevé à la mort de saint Hugues : c'est là qu'il faut se défier de ce que le chanoine Delaruelle avait qualifié « d'un certain panclunisme »¹⁴. Il suffit de regarder le schéma des gîtes clunisiens en 1109 et celui des dépendances clunisiennes au long du « camino francés » pour s'en convaincre. Dans certaines régions, de grandes distances restent à couvrir entre deux gîtes clunisiens, par exemple entre Saint-Jean-Lachalm en Velay et Figeac ou Villeneuve-d'Aveyron à travers le Gévaudan et le Rouergue ou entre León et Compostelle ou encore en Navarre où on ne trouve, comme abbaye clunisienne, que celle de Leyre. Il est donc patent qu'il est rigoureusement impossible de joindre Le Puy à Compostelle en étant reçu tous les soirs par des clunisiens. Qu'il y ait eu une politique espagnole de Cluny, certes ! Affirmer qu'il y a eu une route compostellane, clunisienne exclusivement, serait une très grave exagération.

Quid, alors, des établissements augustinien sachant que les hôpitaux de Sainte-Christine au Somport et, plus tard, d'Aubrac et de Roncevaux étaient tenus par des chanoines ? Le constat est identique. Il n'existe aucun réseau suffisant pour permettre aux pèlerins d'être reçus chaque nuitée dans un établissement canonial de bout en bout de sa route. Certes, à l'approche des grands hôpitaux, il existait comme des réseaux de drainage vers la maison-mère : le document G 219 des Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, jadis découvert par Elie Lambert, en fait preuve où l'on voit se dessiner trois lignes rejoignant Roncevaux depuis Bayonne, Bordeaux et Toulouse. Mais il est évident que (sauf pour la ligne Bayonne-Roncevaux) ces établissements n'étaient pas en nombre suffisant. Même remarque pour la domerie d'Aubrac en Rouergue où un tel réseau de dépendances n'existe vraiment que dans la vallée d'Olt et en direction de Rodez.

¹⁴ E. DELARUELLE, *Les pèlerinages et Rocamadour au 13^{ème} siècle*, dans *Saint Louis pèlerin et le pèlerinage de Rocamadour au XIII^{ème} siècle*, Luzech, 1973, p. 27-54.

Mais, à partir des années 1210, le relais est pris par les hôpitaux spécialisés (du vocable de saint Jacques ou non) qui prolifèrent.

3.3. Les hôpitaux spécialisés : un réseau a-t-il jamais été constitué ?

On entre alors dans la phase de l'histoire des pèlerinages que le chanoine Delaruelle avait nommée « phase d'organisation » succédant à la « phase de spontanéité »¹⁵. Cette phase se poursuit jusque vers 1350. Pendant cette période, on voit fleurir de très nombreux hôpitaux au long des routes de pèlerinage. Il est malheureusement difficile de savoir quelle était la destination première de chacune de ces nouvelles fondations, les textes étant, dans la plupart des cas, totalement muets à ce sujet. Il faut recourir à un faisceau d'indices dont la titulature, la gestion par une confrérie d'anciens pèlerins, la dépendance d'un autre hôpital bien connu pour recevoir les pieux voyageurs, la présence d'un lieu de culte interne (chapelle, autel...) rappelant le sanctuaire but final des hôtes ou l'édification en bordure d'un chemin reconnu comme celui des pèlerins.

Au terme de la première moitié du 14^{ème} siècle, force est de constater qu'à l'image de ce qui s'était produit pour les clunisiens antérieurement, le réseau des hôpitaux spécialisés, dans certaines régions, reste bien insuffisant. En bien des endroits, le recours aux établissements monastiques reste nécessaire. Ainsi en va-t-il, à titre d'exemple, sur le cheminement qui conduit du Puy à Agen par Aurillac et Rocamadour.

Aucun ordre, aucun type de structure, n'est en mesure de proposer aux pèlerins un réseau sans hiatus. Pire, il n'y a même pas une complémentarité suffisante entre les grands ordres comme Cluny, Aubrac et Roncevaux. Il faut donc admettre que si un ordre ou un type d'établissement a pu se détacher et prendre le flambeau de l'assistance aux pèlerins, aucun n'a jamais atteint une situation de monopole. Toute prépondérance est toujours restée très localisée dans l'espace et dans le temps.

Pour en finir, nous restons persuadés que la méthode de recensement puis de cartographie (par périodes successives) des chemins et des gîtes d'étape potentiels est susceptible de révéler le tracé des chemins de pèlerinage. Mais encore ne faut-il pas demander à cette méthode de démontrer l'indémontrable.

¹⁵ Cfr note 14 ci-dessus.

En définitive, il faut bien admettre que si les chemins de pèlerinage (de Saint-Jacques entre autres) ont bien été une réalité, cette réalité a été quelque peu contaminée par le souffle des légendes épiques que l'on entendait le soir à l'étape, de telle sorte que le nombre des pèlerins s'en est trouvé amplifié au moins autant que celui des « sarrazins » à Roncevaux. Alors, sans tomber dans le « négationnisme », sachons ramener le phénomène à sa juste proportion. Admettons que les pèlerins médiévaux étaient moins nombreux que ceux du début du présent siècle, que – comme le reconnaissait déjà R. de La Coste-Messelière – aucun chemin ne leur a jamais été réservé et que ces chemins, sur lesquels se pressaient tant de voyageurs aux buts différents¹⁶, se parcouraient dans les deux sens : les chemins de Compostelle sont des chemins de Tours, de Vézelay, du Puy ou de Saint-Gilles retournés.

¹⁶ Le tarif des péages de Jaca et de Pampelune, à la fin du 11^{ème} siècle, ne visait-il pas expressément la catégorie des pèlerins-marchands ?